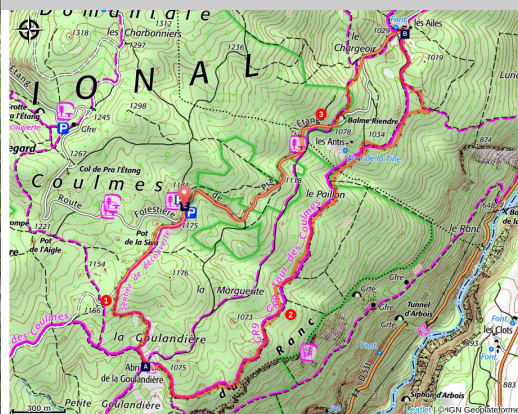


La Goulandière (Vercors Coulmes-Royans n° 20)

Royans-Isère-Coulmes - Presles



Sur l'itinéraire...en plein coeur de la forêt des Coulmes (p_mayade)

Ce circuit vous mènera jusqu'au hameau de la Goulandière, ancien hameau habité toute l'année au coeur de la forêt des Coulmes. Une découverte de la vie traditionnelle des Coulmes d'autrefois !

Au coeur de la forêt des Coulmes, une boucle variée sans trop de difficultés techniques, très agréable pour découvrir l'ambiance si particulière de ce secteur du Parc.

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 1 h

Longueur : 7.3 km

Dénivelé positif : 373 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie et préhistoire, Flore, Géologie, Histoire et patrimoine

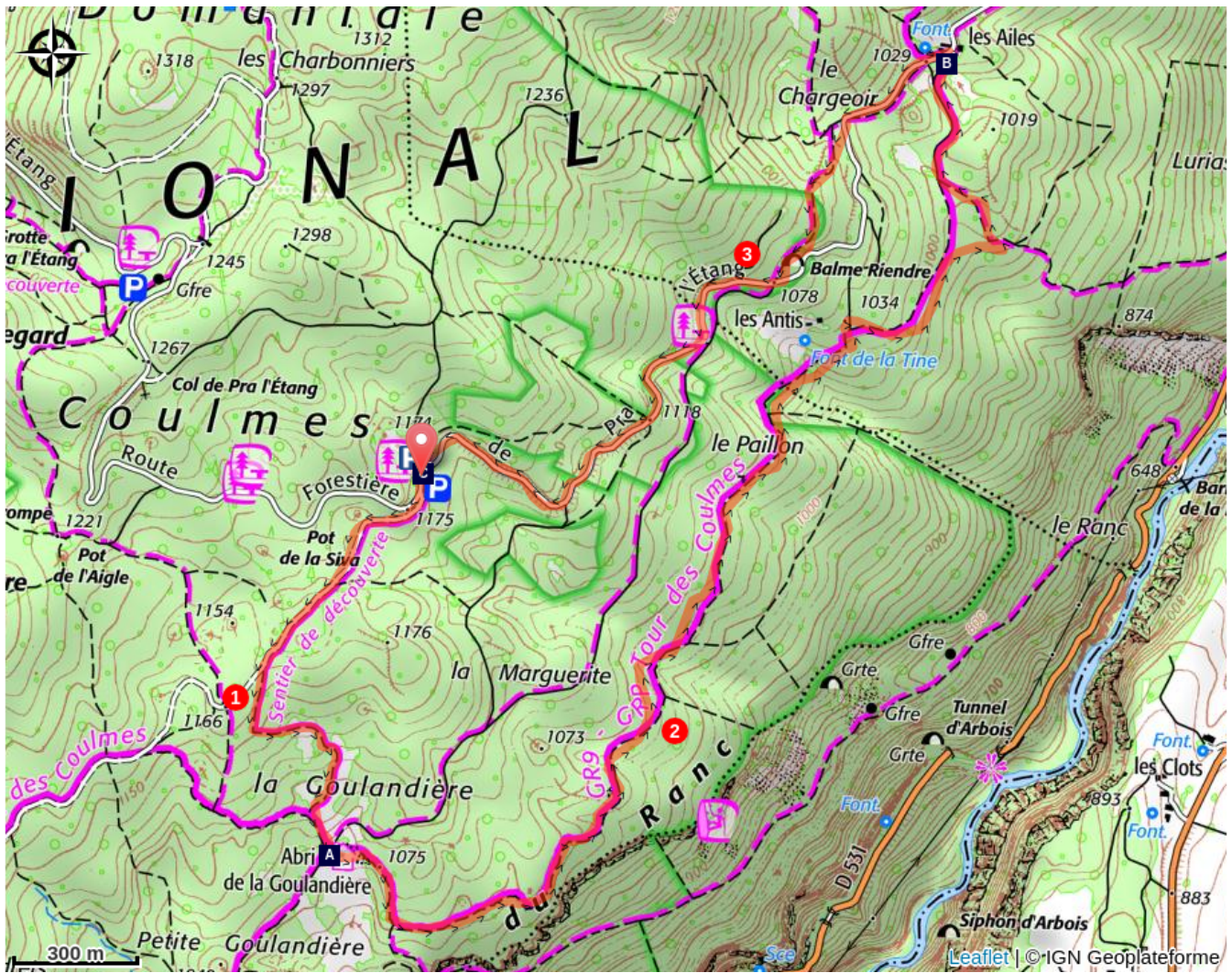
Itinéraire

Départ : La Siva (parking).

Arrivée : La Siva (parking).

1. Départ depuis le parking de **La Siva** (route forestière de Pra l'Etang) au-dessus de Rencurel. L'itinéraire débute par une belle petite descente sur l'ancien hameau de la **Goulandière** avec ses belles prairies et son point de vue exceptionnel sur les Gorges de la Bourne.
2. Poursuivre par un petit single au milieu des bois, au carrefour **Sous la Goulandière**, remonter vers le nord pour rejoindre les carrefours **Sous les Ailes** et **Les Ailes**.
3. Le retour au parking de **La Siva** s'effectue par *Le Chargeoir* puis **Les Antis**.

Sur votre chemin...



La Goulandière (A)
Ancienne école de la Siva (C)

Les Coulmes (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Niveau de cotation du circuit (validé Fédération Française de Cyclo Tourisme) : Bleu.

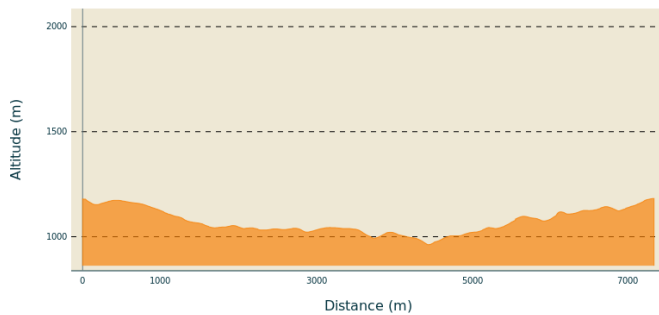
Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières derrière vous.

Restez sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

Vététistes : lors du dépassement de piétons mais surtout de cavaliers, faites du bruit, signalez-vous pour ne pas surprendre les chevaux.

Lors du croisement de cavaliers, ralentissez, écartez-vous, ne faites pas de mouvements brusques.

Profil altimétrique



Altitude min 962 m
Altitude max 1182 m

Accès routier

De Saint-Gervais, prendre la direction du Canyon des Ecouges par la D35 et le col de Romeyère.

Depuis Pont-en-Royans, suivre les Gorges de la Bourne par la D531 jusqu'à la Balme-de-Rencurel, de là prendre la direction du col de Romeyère par la D35.

Parking conseillé

Parking au lieu-dit La Siva.

Lieux de renseignement

Office de tourisme Saint-Marcellin-
Vercors-Isère, bureau d'information de
Pont-en-Royans

48 Grande Rue, 38680 Pont-en-Royans

tourisme@saintmarcellin-vercors-
isere.fr

Tel : 04 76 385 385

[http://tourisme.saintmarcellin-vercors-
isere.fr/](http://tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/)

Sur votre chemin...



La Goulandière (A)

Les ruines de la Goulandière racontent l'histoire d'hommes venus cultiver la terre dans ce hameau perdu au cœur de la forêt des Coulmes, sans aucun point d'eau, comme un défi à la nature. Les maisons sont construites à même la roche, pour ne pas réduire les champs gagnés sur la forêt. La récente réhabilitation du hameau permet d'imaginer cette rude existence. Des circuits thématiques vous invitent à découvrir les modes de vie du Moyen Âge.

Crédit photo : OTSI Pont-en-Royans



Les Coulmes (B)

C'est un petit territoire isolé au nord-ouest du Vercors, dont les trois villages, Presles, Malleval-en-Vercors et Rencurel, comptent à peine mille habitants au total. Le massif est occupé par une forêt de hêtres (ici, on dit fayards), aujourd'hui assez sauvage, mais jadis très peuplée. Les charbonniers transformaient le fayard en charbon de bois, depuis le XII^{ème} siècle jusque vers 1970.

Crédit photo : Paul-André Coumes



Ancienne école de la Siva (C)

Départ bien connu pour l'accès au Pas du Rang, le lieu a une autre histoire. Bien malin est celui qui pourrait croire que ce grand bâtiment abrita une école entre 1911 et 1928 ! C'est que la forêt des Coulmes était plus habitée qu'aujourd'hui (grâce à l'exploitation de la forêt et l'agriculture), notamment dans les hameaux des Goulandières.

Crédit photo : Eric Charron/PNRV